

Commune de Mairie de Henridorff

INFORMATION AMÉNAGEMENT FONCIER PASSAGE D'UN GÉOMETRE

Madame, Monsieur,

Le Département de la Moselle a missionné le Cabinet LAMBERT – Géomètre Expert pour réaliser l'aménagement foncier, agricole, forestier et environnemental de la commune d'Henridorff qui a été ordonnée par arrêté préfectoral le 9 décembre 2024.

Pour le secteur du village, les géomètres du Cabinet LAMBERT se rendront dans toutes les propriétés afin de procéder au mesurage des limites.

Les interventions se dérouleront entre 8h et 17h, dans les rues suivantes :

Rue du Château d'eau et Impasse des Coquelicots
Rue de la Forêt
Rue de la Paix

du 14 au 16 avril 2025
les 17, 22, 23 avril 2025
les 24 et 25 avril 2025

Nous vous remercions de laisser un libre accès aux géomètres ou d'être présents durant les dates d'intervention.

En cas de modification des dates d'intervention, la commune d'Henridorff vous avertira du passage des géomètres via l'application PanneauPocket.

Veuillez agréer, madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Bernard KALCH Maire de HENRIDORFF